



MARISOL TOURAINE

MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES
FEMMES

MARYLISE LEBRANCHU

MINISTRE DE LA
DECENTRALISATION
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

PASCALE BOISTARD

SECRETARIE D'ETAT CHARGÉE
DES DROITS DES FEMMES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 29 octobre 2014

Bilan 2013 des nominations de femmes à des postes à hautes responsabilités dans la fonction publique

Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Marylise LEBRANCHU, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, et Pascale BOISTARD, secrétaire d'Etat aux Droits des femmes, présentent le premier bilan de l'application du dispositif des nominations équilibrées dans les emplois supérieurs et dirigeants de la fonction publique.

Ce bilan concerne les nouvelles nominations, c'est-à-dire hors renouvellement sur un même emploi ou nomination sur un même type d'emploi, des cadres supérieurs et dirigeants des trois versants de la fonction publique.

Le principal enseignement est qu'en 2013, sur les 886 cadres supérieurs nouvellement nommés dans des emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant dans l'ensemble de la fonction publique, 33 % étaient des femmes, dépassant l'objectif de 20 % fixé par la loi du 13 juillet 1983 modifiée en 2012.

Un rapport détaille ces nouvelles nominations selon les versants de la fonction publique :

- Dans la fonction publique d'Etat : 33 % de femmes nommées ;
- Dans la fonction publique territoriale / par types de collectivités :
 - 20% de femmes nommées dans les régions ;
 - 29% de femmes nommées dans les communes ;
 - 33% de femmes nommées dans les EPCI ;
 - 34% de femmes nommées dans les départements ;
- Dans la fonction publique hospitalière : 28% de femmes nommées.

Pour Marisol TOURAINE, « *l'accès des femmes aux postes à responsabilité est une exigence de justice et d'égalité. C'est une priorité de notre politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, qui porte progressivement ses fruits.* »

Marylise LEBRANCHU voit dans ce bon bilan « *le résultat de la mobilisation du Gouvernement dans la lutte contre le plafond de verre qui limite l'accès des femmes aux postes à haute responsabilité* ».

Pascale BOISTARD a rappelé « *la détermination du gouvernement à faire avancer la présence des femmes à toutes les responsabilités. Appliquer dans la fonction publique ce que nous demandons au secteur privé est essentiel pour l'exemplarité de notre démarche.* »

Contacts presse

Service de presse de Marylise LEBRANCHU

Tél : 01 43 19 23 36

Mob : 06 10 86 57 96

mathilde.renoir@action-publique.gouv.fr

Service de presse de Pascale BOISTARD

Tél : 01 40 56 75 78

Mob : 06 77 12 98 66

valerio.motta@femmes.gouv.fr